L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 31 OCTOBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

DEUXIÈME PARTIE.

LES [illegible] VOLÉS.

[illegible] FÉRÉ.

XII.—(Suite.)

LE RESSUSCITÉ.

C'était, dit le boyard, à la guerre de Crimée. J'avais été rappelé dans mes terres, comme tous mes [illegible] France. Un jeune officier [illegible] auquel vous intéressiez.... vivement, et que je ne connaissais pas, fut dirigé [illegible] sur mes [illegible]. Je ne lui voulais [illegible] prisonnier, lorsque je reçus [illegible] lancé par vous sur sa [illegible], et qui me mit au courant de l'espèce d'intérêt que vous lui portiez. En vérité, malgré les offres sortables dont votre ambassadeur était chargé, et qui arrivaient très opportunément pour refaire ma fortune déplorablement écornée pendant mon séjour à Paris, s'il n'y eût eu contre le prisonnier que cette mauvaise chance, je n'aurais pas conclu le pacte dont sa tête était l'enjeu. Mais l'imprudent avait élevé entre lui et moi un grief que sa perte seule pouvait effacer. Il avait osé se faire aimer d'une femme qui avait repoussé mes hommages, à moi, son seigneur et maître!.... Il était lui-même allé au devant de son arrêt.... Rien ne devait le sauver.... [illegible] seule pouvait satisfaire ma haine, [illegible] dit le mot, Saint-Vallier, je [illegible] pas: ma jalousie! Je vous ai [illegible] expliqué les circonstances de la catastrophe.... N'êtes vous pas satisfaits? Je le suis bien, moi! Mon récit est-il assez complet cette fois? Que diable! je ne pouvais pas le livrer deux fois aux loups de la steppe! Et puisqu'il est mort, je ne le hais plus.

— Mais, prononça Portin en enfonçant son regard de basilic dans celui du Russe,—s'il n'était pas mort!....

— S'il n'était pas mort!.... répéta Mazikoff, en bondissant sur son siége.

Ses dents aiguës se déchaussèrent en un rire ardent et féroce; ses prunelles verdâtres lancèrent du feu, comme celles du tigre, dont elles avaient les reflets.

— Non, dit-il en se rasseyant, c'est la peur que vous en avez qui vous trouble l'esprit. Moi, j'ai vu et tenu les débris sanglants recueillis sur le théâtre du carnage.

— Nous ne demandons qu'à partager votre avis, prince. Mais n'ayant pas eu, comme vous sous les yeux ces témoignages ne nous en veuillez pas de nos appréhensions.... Et puis si votre certitude à vous-même ne reposait que sur une erreur, si [illegible] vous mettait en présence de l'homme, qui fut votre rival heureux....le [illegible]-vous?

Mazikoff, chez qui le Tartare dominait avant tout, proféra un rugissement.

— Y eût-il cent ans que je ne l'aurais vu, s'écria-t-il, je n'aurais pas oublié un seul des traits d'un homme qui m'aurait enlevé une femme aimée comme j'aimais l'esclave que ce Raymond m'enleva.

— Venez donc alors!

Tous les quatre se levèrent, graves et sombres comme la pensée qui les guidait.

Portin sortit le premier; les autres le suivirent silencieusement, et ils arrivèrent à la porte de la petite chambre du convalescent.

Léonard était assis dans un grand voltaire. Sa belle tête, aux grandes lignes pleines de caractère et de distinction, s'appuyait, encore pâlie par les vestiges de souffrances récentes, au dossier du fauteuil. Le sommeil l'avait pris au milieu d'un entretien avec Amélie, sa sœur de charité, sa gardienne vigilante.

Assise elle même près de la croisée, non loin de lui, la jeune fille tenait un ouvrage de broderie; mais l'aiguille n'avançait guère. Depuis que, grâce au sommeil de son malade, elle pouvait sans crainte le considérer tout à son aise, ses yeux ne le quittaient plus.

Nous n'oserions dire, d'ailleurs, quels sentiments s'y peignaient au juste, mais le plus apparent était la mélancolie et le découragement.

M. Portin ne se fit pas annoncer, il était chez lui et avait le droit d'entrer où se trouvait sa fille; mais par égard et par fidélité à la bienveillance pour laquelle il était réputé, il tourna la clé, poussa la porte le plus doucement possible et avança la tête avant d'entrer.

[illegible] lui montra, par un geste rapide, le convalescent endormi.

Il transmit discrètement ce geste à ceux qui le suivaient, et tous quatre pénétrèrent sur la pointe des pieds dans la chambre, où un tapis achevait d'assourdir leurs pas.

En voyant tant de monde, Amélie s'était levée; mais aucun de ces quatre personnages taciturnes n'ayant paru la voir, elle se tint en silence au fond de la pièce, observant ces observateurs.

Mazikoff savait, plus qu'homme au monde, commander à ses impressions et à sa physionomie. Pas une des fibres de ses traits ne bougea. Son regard resta de glace, mais il murmura tout bas, les dents serrées, après avoir plongé sur le dormeur l'espace d'une seconde son attention sauvage:

— C'est lui!

Les compagnons n'en demandaient pas davantage. Ils se retirèrent lentement, gravement, ainsi qu'ils étaient venus.

Le Russe sortit le dernier, et avant de quitter le seuil, il dirigea sur Léonard sa prunelle verdâtre, sinistre dans son impassibilité.

Amélie les regarda sortir comme une procession de spectres, et les yeux invinciblement attachés sur la porte qui venait de se refermer:

— [illegible] baron!...... prononça-t-elle.

XIII

L'ADIEU.

Les quatre complices regagnèrent la chambre où ils avaient commencé leur conciliabule, et se [illegible] autour de la table du milieu.

Ils en étaient à ce point d'une péripétie où l'on n'admet plus les paroles inutiles, où chaque mot doit porter.

Mazikoff rompit le silence et répéta d'abord, mais en y joignant cette fois une expression sauvage:

—C'est lui!....

—Vous l'avez laissé vivre! fit Saint Vallier.

—C'est un grand tort, murmura Cambrai.

—Qu'importe! riposta le boyard, ce qui ne [illegible] pas fait en Russie ne peut-il donc se faire en France?

—Ce qui est fait n'est plus à faire, riposta Portin; le terrain n'est plus le même et les difficultés sont plus grandes.

—Les difficultés! exclama St Vallier en haussant les épaules; quand vous tenez cet homme ici, dans votre main, et malade!......

—C'est vrai! firent les deux autres, l'occasion ne sera jamais plus propice.

Mais Portin, qui avait eu la même idée et l'avait écartée avec effroi, leur dit d'un ton péremptoire:

—Vous êtes fous! Il suffirait de faire ce que vous voulez pour tout compromettre, sinon pour tout perdre.... Un crime ici, dans ma maison, en plein cœur de Paris, sous les yeux de ma famille et de médecins qui ont l'œil sur ce garçon!.... Allons, vous déraisonnez, vous dis-je!

—Que prétendez-vous alors!.... S'il nous échappe encore une fois!....

—Ce sera votre affaire et votre faute. Mais ce que je prétends, le voici: Ce jeune homme doit sortir de chez moi comblé de soins et parfaitement rétabli. J'ai assez fait pour l'assassination, pour avoir le droit de ne point me mêler de ceci. J'avancerai mon départ pour Florence, et c'est seulement quand je serai parti et qu'il sera sorti de chez moi que vous agirez. La chose vous sera facilitée par lui même et il y va encore de notre intérêt commun qu'elle se fasse avec discernement. L'attaque dont il a été l'objet n'a eu évidemment pour cause que la cupidité de quelques coquins de bas étage, qui se flattaient de le trouver nanti de bijoux qu'il avait eu le bonheur de ne remettre. Mais au moment où cet attentat mal adroit a eu lieu, il se disposait à faire une absence à laquelle il attachait une importance toute particulière. Aujourd'hui que son identité nous est connue, ses démarches acquièrent un intérêt personnel. C'est un homme très fort, parce qu'il pense beaucoup, parle peu et ne se livre jamais. Il ne fait donc rien d'inutile, et sa vie a un but évident. Ne vous opposez donc pas à ce voyage qu'il médite, mais qu'il ne voyage pas seul! M'avez-vous compris, messieurs?...

Les trois compagnons firent un signe de tête.

—Parfaitement, dit Saint-Vallier, et je vous félicite, mon cher; vous, aussi vous devenez très fort!

—C'est que je suis comme ce jeune homme, je vois le but, et au moment où nous en approchons, il importe de redoubler de soin et d'énergie pour ne pas perdre le fruit de tant de peines!

—Portin a raison, appuya l'usurier des halles.

—Eh bien, on fera tout ce qu'il faudra faire, dit Saint-Vallier.

—Cet homme mourra! prononça à son tour d'un ton guttural Mazikoff.

—A la bonne heure! reprit le joaillier; je pars confiant, puisque je vous laisse si bien résolus. Mais surtout pas de fausses démarches, pas de complicités compromettantes! Mazikoff l'avait bien compris en couvrant ses loups à le débarrasser à la fois de son rival et de son propre confident. Les loups, cela hurle, mais ne parle point.

—Oui, St Saint-Vallier, malheureusement les loups de notre cher prince sont au pas de la race des agneaux, tandis que je compte mettre aux trousses de notre homme un boule dogue qui ne le lâchera qu'après avoir eu son dernier lambeau. Ajoutez que grâce au talent dont [illegible] pour certains travestissements [illegible] je me [illegible] jamais vu sous mes traits [illegible] drôle ne [illegible] Léonard a eu la male [illegible] naturels, et que mon agent un [illegible] adresse de se faire de [illegible].

—Je sais [illegible] acharné.

[illegible] je suis.... dit Portin, déjà initié aux [illegible] démarches du baron, lorsqu'il s'agissait de [illegible] le pauvre Simon Tournaire aux poignes homicides de Célestin Goulard, au sortir d'une rencontre dans la gargotte de la Californie. Le choix me paraît bon, ce coquin est aussi brute au moral qu'au physique, et tellement décrié, qu'en justice personne ne l'écouterait. Il ne s'agit plus que de le joindre.

—C'est la moindre des choses, dit Saint-Vallier. J'ai un limier qui me le découvrira dès demain.

—Dès lors, tout me paraît parfaitement réglé pour l'instant, dit Mazikoff; mais si vous avez besoin de moi contre ce Raymond.... faites un signe.... il ne m'échappera pas deux fois!

—Une dernière observation, messieurs, nous vous quelques comptes financiers à établir.

—Au fait, interrompit Saint-Vallier, j'ai besoin d'une quinzaine de mille francs....

—En vérité, se récria Portin, vous n'êtes pas un associé, vous êtes une sangsue! Je vous ai déjà dit, mon cher, que je tenais à votre disposition le gâteau de ce qu'a produit la vente des diamants laissés par le vieux Savarly, et qui ont coûté à ce revenu social. Le prince a en toute sa part. Cambrai une grande portion de la sienne, et vous au delà de la vôtre.

—Il ne faut que quinze mille francs! répéta Saint Vallier. Que diable! c'est une bagatelle, au moment où je vous livre pieds et poings liés mon aimable neveu, auquel j'étais en train d'enlever ses dernières plumes, et où je ne réclame encore rien sur l'héritage du vieux Larsigny....

—Qui ne vous reviendra jamais un sou!

—C'est le tort qu'il aura, car je suis son cousin....

—Alors, vous aurez vos quinze mille francs; mais, de grâce, modérez vos fredaines. Et s'il se peut, ne m'interrompez plus. Des hommes comme nous doivent déblayer leur voie de tous les obstacles petits ou grands. Il ne suffit pas que nous ayons en possession des quatre tomes qui composent l'ouvrage complet dans les pages duquel le vieux Savarly a caché son secret. Il faut avoir la clé de ce secret, et empêcher qu'un accident ne la fasse tomber en des mains profanes ou dangereuses.

—Où en voulez vous venir?

—A ceci: le vieux comte ayant perdu la trace de son fils au moment où il découvrit l'incalculable fortune après laquelle nous courons, n'osa confier ce secret ni à sa femme aveugle, ni à sa fille folle. C'est pourquoi, en prévision du mal qui pourrait lui arriver, et qui lui est arrivé en effet,—dit le joaillier en baissant la voix sur ce mot,—il avait pris ses précautions, et en même temps il avait écrit six lettres, confiées comme les volumes à autant de mains diverses, dans lesquelles il informait son fils de l'existence de ces volumes et de la valeur qu'ils avaient pour lui. C'était une toquade chez lui. Ces six lettres, dont il se flattait qu'une au moins arriverait au destinataire, portaient des numéros, nous avons réussi à les intercepter toutes, sauf celle qui doit porter le numéro cinq. Un moment, j'avais cru être sur la piste, mais elle m'a échappé. Elle doit être conçue dans la même forme que les autres, et il suffirait qu'elle tombât au pouvoir de ce Léonard pour lui donner les moyens de nous perdre.

— Il faudrait qu'il se dépêchât alors! ricana le baron avec un sourire qui montrait ses dents blanches et aiguës.

—Il est évident que dans tout cela l'activité est nécessaire, fit Cambrai.

— Et je vous réponds d'en avoir; mais il me faudra quelques milliers de francs, mon cher Cambrai.

— Comment! fit l'usurier avec un haut-le-corps, avec ce que vous me devez déjà et les quinze mille....

— Au fait, si vous préférez vous charger de découvrir le nommé Bouton-de-Rose et traiter avec lui....

— C'est bon! c'est bon!.... vous aurez l'argent!.... mais je suis de l'avis de Portin, vous êtes un vampire.... Là, tout est-il bien réglé, cette fois?.... ajouta-t-il en consultant sa montre; je vous quitte, je retourne à mes clients du samedi.... ces braves gens m'attendent depuis midi.

— Vieux grigou! va! murmura Saint-Vallier derrière son dos; et ça appelle les autres sangsues!

On se sépara enfin.

Au bas de l'escalier, le baron rencontra sa femme qui montait auprès d'Amélie. Ils se contentèrent d'échanger un salut et un mot, chacun d'eux ayant l'habitude d'aller et de venir sans en rendre compte à l'autre.

Mais, à vingt pas dans la rue, Saint-Vallier aperçut aussi, sans en être remarqué, Frédéric Mühldorf. Un sourire méphistophélique passa sur ses lèvres. Il s'arrêta à l'angle de la rue Neuve-Saint-Augustin, et observa.

L'étudiant en médecine entra dans la maison du joaillier.

— Parfait! murmura le baron, les rendez-vous vont leur train...... Ah! chère et vertueuse baronne, modèle des épouses, nous avons un petit galant à nos trousses.... Allons! allons! nous verrons ce que cela pourra vous coûter.... car enfin, il faut bien que tout se paye dans ce monde!

Là-dessus, il se frotta les mains et s'en alla passer une heure au cercle.

Le soir, il donna ordre à son valet de chambre Valentin de parcourir les tapis-francs et de donner pour le lendemain rendez-vous dans le logement du passage Radziwil, à un certain Vincent Marjoux, son âme damnée, entrevu par nous dès le premier chapitre de cette histoire.

Ces commissions furent faites à souhait; Vincent, déniché par Valentin dans un bouge de la rue Maubuée, où il remplissait pour le quart d'heure l'office de garçon de salle, arriva à l'heure recommandée à l'appartement où le baron, déposant son titre et son nom véritable, ne s'appelait plus que M. Joseph Pommier.

Il reçut pour son déplacement une cinquantaine de francs, et promit de se mettre à la recherche de Bouton-de-Rose, qui, depuis l'affaire des carrières d'Amérique, jugeait à propos de ne pas trop se montrer.

Sur ces entrefaites, la famille Portin, composée du père et des deux filles, se mit en route pour l'Italie, laissant Léonard guéri. Il eût même depuis plusieurs jours opéré sa première sortie, si le médecin du joaillier, à l'instigation de celui-ci ne se fût arrangé pour lui faire garder la chambre jusqu'après le départ de son patron.

Reconnaissons là la meilleure prévoyance de maître Portin, qui, pour n'être troublé en rien dans sa tranquillité, ne voulait pas que Léonard découvrît l'effraction et le vol commis chez lui, avant qu'il se fût éloigné, de manière qu'il ne pût même savoir si la chose avait eu lieu avant ou après son départ.

Un autre résultat plus satisfaisant du séjour de Léonard chez son patron fut de lui procurer une connaissance sûre et utile, celle du comte de Larsigny.

(A continuer.)

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1866.

Première Représentation:

LE GENDRE DE M. POIRIER,

Comédie en 4 actes de MM. Emile Augé & Jules Sandeau.

ROSE DES BOIS,

Vaudeville nouveau en 1 acte. 31 oct

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.

JEUDI 8 NOVEMBRE,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU

Bénéfice de Mr. P. Alhaiza,

Composée de

REDEMPTION,

Pièce en cinq actes, de M. OCTAVE FEUILLET.

PRIX DES PLACES:

Premières	$3
Parterre	2
Troisièmes	1

Les personnes qui désirent se procurer des billets à l'avance sont priées de s'adresser aux Bureaux du Contrôle du Théâtre de l'Opéra, tous les jours, de 10 heures à 4 heures, à partir du mercredi 31 octobre.

30 oct—jusq. 8 nov

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

Lundi soir, 29 octobre,

ET TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE,

M. E. EDDY,

dans de grands drames. 28 oct—1 sem

Théâtre St-Charles.

La Grande Troupe d'Opéra Italien de Mme Ghioni & Signor Susini.

MAX STRAKOSCH..........DIRECTEUR.

Deux semaines de Représentations,

COMMENÇANT LUNDI, le 5 NOVEMBRE.

75 Artistes de Première Classe.

Le répertoire se compose de CRISPINO E LA COMARE, de TROVATORE, d'ERNANI, de LUCREZIA BORGIA, de NORMA, de FAUST, de MARTHA, du BARBIERE DI SEVIGLIA, de LUCIA DI LAMMERMOOR, de FRA DIAVOLO, de l'AFRICAINE, et de plusieurs autres opéras.

Soirées d'Abonnement: LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de chaque semaine.

Le livre de souscription pour les cinq représentations pour les cinq premières ou secondes représentations sera ouvert LUNDI, 29 octobre, au contrôle du Théâtre, au magasin de musique de Grunewald, et chez E. Blackmar & Co. aux magasins de bijoux de S. Jacob et Lazarus, rue St-Charles, No. 25.

Premières $2. Parquet, $1.50. Pas de dépenses extra pour les places réservées. 28 oct—tf

Académie de Musique.

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL Propriétaires et Directeurs

JEUDI, 1er NOVEMBRE 1866.

DÉBUT DES CÉLÈBRES FRÈRES HANLON,

les premiers acrobates du dix-neuvième siècle, et d'une TROUPE D'ACROBATES ET DE PANTOMINISTES DISTINGUÉS.

La Grande Troupe de Variétés de l'Académie de Musique.

ACADEMIE de MUSIQUE,

RUE ST. CHARLES,

Près le Commercial Place.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

La grande Compagnie de Variétés.

Le Programme est changé tous les soirs.—Opéra, vaudevilles, ballets, pièces éthiopiennes, danses, pantomimes, exercices gymnastiques.

Représentation tous les SAMEDIS, à MIDI.

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer..........................Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes, expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, des tigres, des léopards, des singes, des oiseaux, &c., &c., seront exposés journellement au Musée. On y voit également des serpents et des artistes chinois. L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre. 3 oct

Grand Bal Paré et Masqué et régalia.

Sera donné par le "Conclave Fraternité," Ordre des S.·. W.·. M.·., (Sept sages,)

SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS INSTITUTE.

—Directeurs—

Hon. J. T. Monroe, L. Pakua, L. Power, J. Bernstein, G. Smith, E. de Lagarrigue, M. B. Dubuisson, M. Lister, A. Sambola, D. Bertrand, M. A. Colongue, A. Dubouret, A. Gasimel, F. Smith, E. Abadie.

Commissaires:

L. Pons, A. Ojeda, P. Domingues, J. P. Goss, F. Ney, F. Rudi, P. Rellmojio, Leon Lambert, A. Tavo.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Power, greffier de la Seconde Cour de District, au greffe.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, doivent être adressées à A. Pons, rue de la Vieille-Levée, No 231, jusqu'au 6 novembre 1866.

PRIX DU BILLET—$3.00. A vendre par un des Directeurs, à la "Maison Blanche", aux magasins de musique de Grunewald et de Blackmar, rue du Camp.

24 oct—1 jrs

Premier Grand Bal Paré,

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, à l'effet d'ajouter à la somme destinée à la construction d'une tombe.

LE BAL aura lieu le samedi, 3 novembre 1866, au Mechanics' Institute, rue Dryades, près la rue de Canal.

—DIRECTEURS—

G. H. Braughn, A. Sambola, C. Keller, M. K. Schmidt, D. E. Hébert, J. Hoban, L. A. Richards, Jno. A. Hess, J. A. De Rocha, P. Torre, Jr., Chas. Schmidt, Sep. Toca, F. White, A. Perpere, J. B. Mayens, E. C. Abadie, C. E. Richards, Conrad Strauss, P. Gelbach, Jr., J. Birk, Ernest Marchand, A. Martin, H. F. Ancoman, J. M. Lamarre, J. Dobson, J. Fitch, Jno. Hartung, Ernest De Blanc, P. Forget, A. J. Guzman.

* Commissaires.

Les Directeurs se réuniront, tous les mardis et vendredis soirs à 7 heures au bureau de M. G. H. Braugh, No 28 du Commercial Place.

Il ne sera pas émis de billets d'invitation pour dames, après vendredi soir, 2 novembre.

Les demandes de location de la buvette et du restaurant doivent être adressées, par écrit, à M. P. White, au No 45 de la rue Vieille-Levée, ou à M. H. R. Schmidt, au No 45 de la rue St-Pierre.

Prix du billet, $2.50—On peut en avoir en s'adressant à l'un des Directeurs. 11 oct—jusq 3 nov

Société des Artisans et des Agriculteurs de la Louisiane.

La première GRANDE FOIRE de cette Société aura lieu,

SUR LE TERRAIN DE LA SOCIÉTÉ, dans la ville de la Nlle-Orléans,

MARDI, 20 novembre prochain.

Les planteurs, les fabricants, les éleveurs d'animaux, &c. de toutes les parties des Etats-Unis, et qui désirent être représentés à cette Exposition d'industrie, pouvent obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux officiers de la Société.

L. N. MARKS, Président,

LUTHER HOMES, secrétaire et trésorier.

C. H. SLOCOMB, président du comité.

20 oct—1m

Hôtel St-Louis.

HOTEL ST-LOUIS..........NLLE-ORLÉANS

CE bel Hôtel vient d'être complètement meublé et, sera ouvert le LUNDI, 12 NOVEMBRE. Il sera dirigé dans le genre américain et dans le genre européen par M. J. O. Barbot.

24 oct—1m O. E. HALL, propriétaire.

POUR GALVESTON DIRECTEMENT.

Steamers de la Malle des Etats-Unis — Ligne Morgan.

Départ, JEUDI, 1er novembre à 8 heures du matin.

Passage de Cabine pour Galveston, $15.

Fret pris à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le steamer en fer à basse pression et à aubes

CLINTON,

S. P. Farwell, Commandant,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

31 oct—2 Coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.— Ligne de Morgan.

Départ, SAMEDI, 3 novembre à huit heures du matin.

Passage à la cabine pour Galveston: $15

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allége.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

MORGAN,

commandant John Y. Lawless,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

31oct Au coin des rues Camp et Commune.

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.

Ligne Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif.

Départ, MERCREDI 31 Octobre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

FRANCES,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine Joseph M. Walker, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

31 oct—1f

Ligne de steamers de la Havane et de la Nouvelle-Orléans, de Spofford, Tileston & Co.

Départs réguliers pendant la saison.

Le steamer favori

TRADE WIND,

commandant Arthur Champion,

partira pour la Havane, directement, SAMEDI, 3 novembre, à 8 heures du soir, de son wharf au poteau 19, Premier District. Pour fret ou passage. Excellents emménagements, s'adresser à

B. DOWD, agent, rue Poydras No 116,

J. M. MORALES & Co., agents à la Havane.

29 oct—

Pour MANDEVILLE et MADISONVILLE,

tous les jours, excepté le Dimanche.

Et pour COVINGTON, tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

Départ de COVINGTON le LUNDI matin.

Le steamer

LAURA,

De la malle, à basse pression, à aubes et fin marcheur, partira à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, le steamer partira à l'arrivée du convoi de midi.

LOUIS FRIGÉRIO Jr.

29 oct—1m No 28, rue de Chartres

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

ST-LAURENT	Surmont	Samedi 3 nov.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 17 nov.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 1er déc
EUROPE	Lemarié	Samedi 15 déc.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $85, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $3 pour les premières classes, et $2 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à

GEO. MACKENSIE,

agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune. 8 fév

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500 "	Berry, "
MISSISSIPPI	2200 "	Sumner, "
MERRIMACK	2300 "	Vansiee, "
HAVANA	2000 "	Furber, "
MONTEREY	1400 "	Whitman "
MARIPOSA	1400 "	Quick, "
MATANZAS	1400 "	
MISSOURI	1400 "	

Le vapeur

MORNING STAR,

Partira SAMEDI, 3 novembre 1866, à 8 heures A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent,

38 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

15 octtf No 5, Bowling Green, New-York.

Ancienne ligne des Négociants.

Goélettes paquebots réguliers de Mobile.

Une des deux goélettes de la ligne partira, tous les jours, de la tête du Nouveau Bassin et transportera du fret à meilleur marché qu'aucun des steamers ou batiments à voiles qui font le service. Toutes les goélettes de cette ligne sont avantageusement connues dans les bureaux d'Assurance.

La goélette Mississippi, de première classe, reçoit en ce moment du fret et partira aujourd'hui. On est prié de s'adresser, pour les ordres, avant d'envoyer le fret.

W. WAKEFIED, agent.

2 oct—1m Rue du Canal, No 50

Nouvelle-Orléans et Grand Ecore.—Paquebot du Samedi.—Commençant jeudi le 1er novembre, à 5 h. du soir.—Pour Grand Ecore, Alexandria, les débarcadères de Norman, de Barbin et autres. L'excellent paquebot ANNIE WAGLEY, [illegible] Alex. Grant, Jr., (John F. Handy, commis), partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

CELLOS & GWARTNEY, 15 Front Levee,

W. M. SURLES, 2 Canal,

V. C. DENTZEL, Agent d'annonces.

29 oct—4f.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas commis Jos. Delferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte.—Départs réguliers pendant toute la saison. [illegible]

Le J. M. SHARP se rendra régulièrement à chaque voyage avec le steamer MOS POWELL, et prend à du fret jusqu'à Lockport. 17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans portant la malle des Etats-Unis.—Départ tous les MARDIS à 5 heures du soir.—MARDI, 30 octobre, pour Vicksburg, Natchez et tous les points intermédiaires, le superbe et rapide steamer Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon. [illegible] 16 oct—1m

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connexion avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Ingomar, P. E. Burke, capitaine, Geo. Dove et A. H. Coudry, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas.

Il partira de Brashear City tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des chars de la Nouvelle-Orléans. Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 3 heures de l'après-midi.

Le Samedi, l'INGOMAR ira jusqu'à St-Martinville. Pour plus ample information s'adresser à

A. MEYNIER, Jr., agent,

26 oct—tf 21, rue St-Louis.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départs tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.—Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Pareutou, commis J. J. Labarthe, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

N. B.—Le ALONE ayant coulé les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport.

L'ALONE ayant été détenu par suite de circonstances imprévues, partira positivement JEUDI matin, à 10 heures. 17oct—1m

Départ, mercredi, 31 octobre, à 5 heures p. m., pour Jefferson, Shreveport, Grand Ecore, St-Maurice, Collia, Alexandria, débarcadères de Norman et de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le paquebot IRENE, d'un faible tirant d'eau, capitaine H. C. Meth, commis John W. Darby, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN E. HYDE & Co, rue de la Commune, No 113.

CELLES & GWARTNEY, rue Front, No 13.

VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces. 31oct—

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kenison, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 88.

J. S. PAGAUD, agent pour les annonces, rue Front, 23.

4 oct

PAQUEBOT RÉGULIER DE LA CÔTE ET DU BAYOU LAFOURCHE.

Départ, tous les mardis à 5 heures, et les samedis à 11 heures.—Le beau bateau NEW ERA, capitaine Joseph F. Acosta, commis E. O. Melançon, fera les voyages réguliers, entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nlle-Orléans. 4oct—1m.

Pour les Forts, Quartier des Buras, la Pointe à la Hache, et toutes les stations et plantations sur la route.—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex Quenat, fera le service ci-dessus pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 10 heures A. M., et revenant les lundis et jeudis, avant le soir.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN E. HYDE & CO,

1er oct—1m No 113, rue de la Commune.

AUX ARMES DE FIGARO!!

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public de la Nlle-Orléans en général, qu'il a transféré son

SALON DE BARBE ET Magasin d'Articles de Toilette pour Hommes,

Du No. 58 RUE ROYALE (où il était établi depuis cinq ans), au 89, même rue, près de l'enseigne Conti, à l'enseigne des "ARMES DE FIGARO".

Il invite respectueusement ses anciens clients et le public en général à venir visiter son nouvel Etablissement, où l'on trouvera le plus parfait COMFORTABLE, et un assortiment choisi d'articles des plus variés en fait de toilette d'homme.

89, Rue Royale, près de la rue Conti,

21 oct—1m VICTOR DUBOIS.

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 19 oct 1m

RESTAURANT COSMOPOLITE,

11..................RUE ROYALE..................11

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant Samedi, 20 octobre.

Ils ont, au premier, de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine et le premier ordre et les vins et liqueurs de choix. [illegible]

J. B. BIRON & L. CHAPELAIN, Propriétaires.

VIRGINIA

FINE CUT — SMOKING TOBACCO.

MANUFACTURED BY

J. P. SARRAZIN,

97, Corner Chartres & Conti,

AND

49 CONDE STREETS,

NEW ORLEANS.

MARYLAND

FINE CUT — SMOKING TOBACCO.

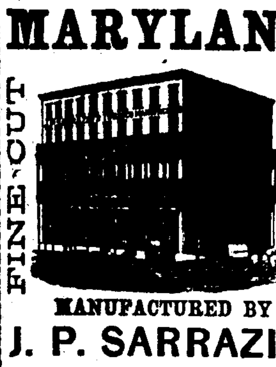

MANUFACTURED BY

J. P. SARRAZIN,

97, Corner Chartres & Conti,

AND

49 CONDE STREETS,

NEW ORLEANS.

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.

NOMBRE SIMPLE.

MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT.......$60,000.

Devant être tirée à COVINGTON, KY. comme Class N, le JEUDI, 15 novembre 1866.

PLAN.

1 lot de	$60,000 soit	$60,000
1 lot de	20,000 soit	20,000
1 lot de	8,000 soit	8,000
1 lot de	5,000 soit	5,000
1 lot de	4,500 soit	4,500
1 lot de	4,000 soit	4,000
20 lots de	1,000 soit	20,000
51 lots de	500 soit	25,500
155 lots de	300 soit	46,500
220 lots de	200 soit	44,000

Lots d'approximation:

[illegible]

527 lots s'élevant à.......... $270,000

Billet entier $18; demi-billet $9; quart de billet $4 50; huitième de billet $2 25; seizième de billet $1 15.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Il sera répondu, par la malle suivante, aux demandes de billets de cette magnifique Loterie, et, aussitôt après le tirage il sera le résultat du tirage avec explication du résultat de chaque placement.

S'adresser à CHAS T. HOWARD,

marchand ayant licence,

No 40, rue du Camp.

ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.

16 oct

Avis aux Contribuables.

LES tableaux d'assessment de la ville pour l'année 1866, ayant été revus par le Bureau des Reviseurs, les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nouvelle-Orléans, peuvent venir les examiner tous les jours (les dimanches exceptés) de neuf heures du matin à 2 heures de l'après midi, jusqu'au 24 courant, date après laquelle le Bureau se réunira pour considérer les demandes des personnes qui se croiraient lésées.

S. P. HARPER,

24 oct—10j Secrétaire du Bureau des Reviseurs.

Banque de l'Etat de la Louisiane,

NOUVELLE-ORLÉANS, 22 octobre 1866.

AVIS est donné au public que cette banque est prête à recevoir les dépôts à partir du 1er Novembre prochain.

Par ordre du Board,

L. BERNARD,

23 oct—6f Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1866.

CONFORMÉMENT à l'article 4 de la charte de cette Compagnie, avis est donné que l'élection annuelle de Directeurs pour l'année suivante aura lieu à ce bureau, rue Carondelet, No 5, le LUNDI 5 novembre 1866, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

21 oct—jusq 5 nov H. CASTAREDE, Secrétaire.

Banque First National de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.

AVIS est donné que le certificat No 165, de cette banque, pour cinquante actions, émis au nom de Gordon Granger, en date du 12 juillet 1866, ayant été perdu ou égaré, une demande a été adressée à la banque pour l'émission d'un autre certificat, en remplacement du certificat perdu.

D. B. FORBES, caissier.

DROGUES, MÉDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c, &c

Aussi — INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

T. L. CUNNINGHAM & Co. ROBERT MOORE & SONS

Nlle-Orléans, (Lne) Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

16....GRAVIER ET 17....UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers.

Dépôt de scies, charrues, moulins à mais, &c.

Fournitures de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Avances! Avances!

DES avances libérales seront faites par le soussigné, sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à ses amis de New York, MM. B. & C. Baker, Son & Co.

J. B. VANHORN,

No 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoig. Poydras.

25 oct—1m

TURNER & COHEN.

Galerie de Photographie et de Beaux-Arts.

57.............RUE DU CAMP.............57

Convaincus que le patronage de nos amis et du public sera aussi bienveillant que par le passé, nous nous sommes assuré les services de M. E. M. HOWELL, photographe, dont l'habileté ne saurait être surpassée. Notre artiste, M. REICHMAN, ne le cède en rien aux artistes du pays.

Ces messieurs viennent de New-York avec beaucoup de nos employés. Nous pouvons maintenant faire des photographies, depuis la plus petite miniature sur le cadran d'une montre jusqu'aux plus grandes photographies.

Le public est invité à venir examiner nos spécimens—les portraits de quelques-uns de nos citoyens les mieux connus. 31oct—1m.

A LOUER,

A partir du 1er octobre, le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St-Charles. Il se compose de deux grandes et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur trente pieds de long; de trois chambres à coucher et cabinets pourvus d'eau.—A louer également, le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Ce tout conviendrait très bien pour un club ou une société. La bâtisse étant située dans une partie centrale, près de la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à

M. PESANT,

2 oct—6 Rue Carondelet, No 5.

A vendre ou à louer.

L'habitation sucrière du soussigné, située dans la paroisse d'Orléans, à environ huit milles au-dessous de la ville, rive droite du fleuve, ayant trente-cinq arpents et vingt arpents défrichés, et le reste en bois debout. Les bâtisses sont en bon état. Deux équipes de plant de cannes. Les personnes qui désirent acheter ou louer la propriété peuvent l'examiner en tout temps. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN S. LEPRETRE,

2 oct—1m au coin des rues Orléans et Dauphine.

Avis.

MR. GUÉRINEAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il vient de transférer son magasin de la rue Royale, même rue, No 130, encoignure Toulouse. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage que ses amis et le public lui ont accordé jusqu'à ce jour.

3oct—1m

BANQUE CRESCENT CITY,

Rue du Canal, No. 164.

Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1866.

UNE réunion des actionnaires de cette Banque est convoquée pour le LUNDI, 26 novembre prochain, à midi, à l'effet de considérer la question de réduire le capital de la Banque.

Par ordre de la Direction.

26oct—2m CHAS. FAURIE, Jr., caissier.

AUX FUMEURS ET Aux acheteurs DE TABAC A FUMER.

La marque de SARRAZIN pour le tabac coupé fin du Maryland a été contrefaite, et ce dernier prévient le public et ses clients d'être sur leurs gardes, afin qu'on ne leur impose point un article inférieur comme provenant de sa fabrique.

Les paquets authentiques de son tabac portent sur l'enveloppe, quelques une la vignette d'un bateau à vapeur avec les mots:

VIRGINIA FINE CUT;

d'autres, la vignette du Magasin et de la Fabrique de SARRAZIN avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Les paquets contrefaits, découverts récemment, portent la vignette d'un aigle avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Des mesures ont été prises par M. SARRAZIN pour prévenir toute nouvelle contrefaçon, et le public en sera averti quand elles seront mises à exécution. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public du patronage qu'ils lui accordent, et il continuera de faire tous ses efforts pour justifier leur bienveillant appui.

4 oct—1m

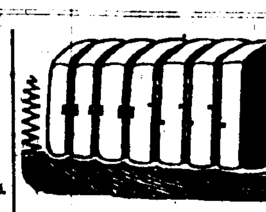

LES CÉLÈBRES CERCLES EN FER DE FANSMAN POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec laquelle il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer recouvrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, éliminant immédiatement les dangers de l'incendie. [illegible]

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866.

A M. H. Fansman

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1000 balles de coton, environ 1000 desquelles étaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui est généralement du pressé [illegible]

Le coton, lorsque le retira du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. [illegible]

Je suis, respectueusement, etc.

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING,

Agents pour la vente des cercles en fer de Fansman ET Marchands de corde et de toile d'emballage, Rue Carondelet No 61, Nouvelle-Orléans

17 juin—6m

BUREAU DES ASSESSEURS.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les Tableaux d'Assessment pour 1867 sont exposés au Bureau des Assesseurs d'Etat, au No. [illegible] Passage de la Bourse, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pendant le mois d'octobre, sujet aux réclamations des intéressés.

H. M. FEENY,

Président du Bureau des Assesseurs d'Etat.

1er octo—1m

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs est à vendre, à dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard", rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

21 sept—2m NEWTON RICHARDS.

SAVON. SAVON.

A vendre à prix de fabrique par S. HESSE, No. 3, rue Tchoupitoulas, agent de A. BILLAUD. PALM SOAP, 75 barres, 45 livres à la caisse, de PREMIÈRE de barres de 1 livre. MARASSAS SOAP, 20 barres 30 livres. [illegible] 1m

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'après son retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de Peau, Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczéma, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire. [illegible] Consultations de 9 heures du matin, à 1 heure du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et les écoulements.

F. GAUDOZ

16 oct—3m rues Conti et Bourgogne

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grilles, ferblanterie unie et autres articles à feu fondu, articles anglais et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.

16sept—6m

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

8...........RUE ST-LOUIS...........8

Nlle-Orléans.

ANISETTE.... CURAÇAO.... MARASQUIN

—Et—

Liqueurs françaises de tous genres.

16nov—tf

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de ce célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude et aux prix les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE,

janv— No 27, rue Vieille-Levée.

Le Docteur A. LANDRY

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans:

No 66, rue du Maine, encoignure Royale.

7 sout—3m

A VENDRE

en magasin, en Douane et attendu par le navire "American Eagle", de Bordeaux:

200	bar iques	Vin rouge pour familles,
45	tierçons	Vin blanc,
1500	caisses	Vin rouge, Ambes, Blaye et Montferand,
200	do	Vin blanc de Graves,
50	do	Guignolet d'Anger,
75	paniers	Champagne, grandes et demi-bouteilles, 1ère qualité,
50	caisses	Sardines, à
50	do	Absinthe E. P.,
50	do	Kirsch,
150	do	Fruits à l'eau-de-vie,
25	balles	Bouchons, pointes et régaliers,
25	barils	Vinaigre de vin blanc,
50	½ do	Cognac Marret, Pinet Castillon, Vivandière, Pellevoisin et Seignette,
400	paniers	Huile Plagniol,
100	caisses	Muscat de Frontignan,
50	do	Vermouth Noilly, Prat & Co,
50	do	Eau de fleurs d'oranger,
125	barils	Madère, Sherry et Porto,
100	paniers	Bouteilles,
20	caisses	Absinthe Noilly, Prat & Co.

B. TIBLIER & Co,

30 sept—1m No 14, rue Conti.

Bureau à Louer.

Le soussigné offre en location un BUREAU au coin des rues Royale et Douane, au premier.

A. BOUDOUSQUIE, notaire public,

16 oct— Coin Royale et Douane, au premier

Toiles françaises et Mouchoirs de batiste.

EN consignation chez F. JAUFROID, 56, rue de Chartres, entre Bienville et Douane,—

Un grand choix de mouchoirs batiste, fil, unis et à ourlets, ainsi qu'un assortiment de TOILES FRANÇAISES pour chemises, le tout provenant de la fabrique de BERTRAND MILCENT, de Cambrai.

A vendre en gros seulement et aux plus basses limites.

6oct—1m F. JAUFROID.

CAFÉ TORRÉFIÉ ET MOULU PAR LE PROCÉDÉ DE V. E. SARRAZIN

LES familles, capitaines de BATEAUX, HOTELS, RESTAURANTS, &c, &c, sont respectueusement invités à s'assurer de la bonté du café

CAFE MOULU

que je tiendrai constamment à la disposition du public. Par suite de l'agrandissement et la perfection que je viens d'apporter à mon appareil à torréfier, je suis en mesure de remplir tous les ordres qui me seront adressés.

V. E. SARRAZIN.

6 oct—1m No 26 Chartres encoignure Conti.

J. ESNAULT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.

Vitrerie et Collage de papier.

25..........rue Jefferson..........25

Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis.

Quelques paroles sensées.

COMBIEN est limité le nombre de personnes qui ne sont point sujettes à quelques affections des poumons ou de la respiration et qui, en en négligeant les premiers symptômes, aggravent le mal jusqu'à ce celui-ci prenne racine, leur cause des tortures inexprimables et plonge leurs amis dans la désolation. "Seulement un rhume!" "Un léger mal de gorge!"; voilà ce que disent beaucoup de ceux qui en sont atteints. Oui, "seulement un rhume"; ce qu'on dit beaucoup de ceux que la consomption marque et qui devaient être sa proie.

Avertis—soyons sur nos gardes! Telle devrait toujours être la devise des personnes sujettes à la toux, au rhume, au catarrhe, à l'influence; celles qui souffrent de l'asthme, des bronches, de la consomption doivent écouter les conseils. Le remède est sous leurs mains; si elles négligent le mal, les conséquences sont fatales: une vie de souffrance, une lutte continuelle pour conserver l'existence—lutte où il ne peut y avoir qu'un vainqueur—la Mort.

L'idée du résultat de la négligence n'épouvante-t-elle pas les plus courageux! Alors, pourquoi ce retard? Quel excuse pouvez vous donner après que vous avez été prévenus à temps! Lorsque on vous signale le danger, pourquoi ne pas l'éviter! Le BAUME PECTORAL DE MARSDEN a été employé avec succès dans plus d'un million de cas et la Faculté le recommande comme le remède le plus prompt et le plus efficace que la science ait encore découvert pour la toux, le rhume, l'influenza et la consomption lorsque le cas n'est pas désespéré. Même si le malade est dans la dernière période, cette préparation le soulagera. Une seule bouteille suffira pour convaincre les plus incrédules que les éloges qu'on a faits du Baume de Marsden ne sont pas exagérés, que les milliers de malades qui ont été sauvés parce qu'ils l'ont valent pris à temps, en ont dit bien davantage. Une garantie accompagne chaque bouteille et les marchands doivent reçu l'ordre de rendre l'argent si le remède ne soulage pas le malade.

Préparé par

T. W. MARSDEN,

487, Broadway, New York.

Prix: $1 la bouteille.

Agents pour la vente en gros:

WHEELOCK FINLAY, à Baltimore,

BARNES, WARD & Co,

E. J. HART & Co.,

J. S. MAUNSELL & Co. 9 oct—

Avertissement! Avertissement!

WHISKY DEXTER,

Ayant appris d'une bonne source que dans les villes du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la

CÉLÈBRE MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arome est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, par sa forte quantité, devient un POISON. Le VÉRITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nos amis peuvent être assurés que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS aussi rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience sera énergiquement défendue. Une étiquette sera bientôt mise pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera à une DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

19 oct—6 m—31pe—PP

INSTITUTIONS.

Collége de Spring Hill,

PRÈS MOBILE (ALA.)

LA prochaine session commencera le 1er novembre prochain MERCREDI 7 octobre, le Président du Collège partira de la ville avec les élèves qui lui ont confiés, par le convoi de 4 heures du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser au Rev. L. Curioz au Collège des Jésuites, au coin des rues Commune et Baronne, ou à M. P. Poursine, agent du Collége rue Natchez, No 28.

—Conditions—

[illegible]

N. B.—Les paiements devront se faire en or ou l'équivalent en monnaie courante.

Chaque demi-session doit être payée d'avance avant que l'élève soit admis.

Le monopole, le dessin et l'escrime se paient à part.

31 oct—12f L. CURIOZ, Président.

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT,

RUE DU BAYOU, 299.

AU 1er novembre, M. MARTIN ouvrira une classe du soir, de 6 à 9 heures, pour les jeunes gens qui désirent se consacrer au commerce ou qui désirent se livrer à l'éducation.

M. Dobbin professeur d'anglais, se chargera de toutes les branches anglaises. Prix $3 payables d'avance.

Il s'ouvrira deux classes de l'Ecole 19 oct—

Classes du Soir, entre 6 et 9 heures,

Au COLLÈGE DES REMPARTS, 210,

Dirigé par M. CARON.

L'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, les principales Notions Usuelles.

2 oct—

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE MME DERON

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement 21 oct—

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme C. MACÉ,

Rue Bourbon, No 104.

LE cours des études recommencera, dans cette institution, LUNDI, 3 septembre.

Un grand nombre de professeurs d'élite sont attachés à l'Institut St Charles depuis longues années, et rien n'est négligé par la Directrice, en ce qui concerne soit les élèves qui lui sont confiées, le plus haute éducation morale et intellectuelle.

Pour prospectus s'adresser au local de l'Institut.

30 août—3m

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Nelligan ses écuries, situées aux Nos 50 et 52, rue Baronne, entre Commune et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à procurer toute espèce de buggies et de voitures. Mon établissement est bien situé et le plus aéré, contient 120 stalles et les meilleures remises de la ville. Je peux recevoir une grande quantité de chevaux de trait et autres, et des buggies neufs, j'invite respectueusement mes amis et le public amateur à venir voir par eux-mêmes.

Il y a dans l'établissement un grand soin pour l'exercice des animaux; on les soigne gratis en cas de maladie, tant qu'ils sont sous ma surveillance.

JOSEPH ELLIOTT

Propriétaire.

ENTREPOT De Tapis et de Rideaux.

TAPIS NOUVEAUX, reçus par le steamer Lucas, arrivé de Liverpool. TAPIS VELOURS, VERONA, ELES BRUXELLES ANGLAIS, avec DEVANTS DE CHEMINÉES et NATTES appareillées. Ces nouveaux genres sont d'un goût exquis.

Tapis à trois plis et Ingrains, tapis d'escaliers et toiles cirées de toutes largeurs.

Etoffes à rideaux, mousseline de laine satin, castilliennes, damas tout laine, et les meilleures garnitures, et tout avec ces articles. Stores et corniches.

Notre stock est complet et les marchandises se trouveront dans à des prix raisonnables, au comptant.

L. ELKIN,

Rue Carondelet, No 3, près Canal.

11 oct—1m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire

MALADIES.

Dépuratif et Injections du Docteur Vergé.

CES deux médicaments sont employés depuis dix années consécutives avec le plus grand succès.

F. GAUDOZ, Pharmacien,

Encoignure Orléans et Bourbon.

1juil—

AVIS.

CHANGEMENT DE LOCAL.

A partir du 1er novembre prochain le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (Importation de dry goods en gros) sera transféré du No 10 rue de la Douane au No 31 rue Royale, au premier.

25 oct—1m

FONDERIE DE LEEDS

[ÉTABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des appareils à sucre, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.

14 sept—6m LEEDS & CO.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly: 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

[illegible]

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix: 15 cents pour aller et 15 cents revenir.

G. PANDELLY,

Surintendant.

RESTAURANT FRANÇAIS,

72........RUE DE CHARTRES........72

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Arts

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c.

M. FORGET conservera ses anciens prix.

RESTAURANT ST LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe a grandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'ils trouveront toujours un logement convenable [illegible]

14 novembre—

VENTES A L'ENCAN.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Succession de A. Gonzales Vigil,

Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans—No 27,171.

Montre patentée et Chaîne en or, Epinglette, Diamant, Linge de corps

Contenu d'un Café, Cigares, Tabac, Meubles, Whiskey "Cabinet", etc., etc.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Salle d'encan, No 34 rue Bienville.

MERCREDI 7 novembre 1866, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'enchère publique, rue Front entre Gravier et Poydras, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du [illegible] octobre 1866, et pour le compte de la susdite succession, les articles suivants:

Grandes glaces, comptoirs, tableaux, installations de gaz, bureaux, chaises, tables [illegible] cigares de la Havane, tabac à fumer et à chiquer, pipes, [illegible] verrerie, ustensiles de cuisine, vaisselle, poêles.

—Egalement—

Une magnifique montre et chaîne en or,

Une épinglette montée en diamant.

—Et—

20 gallons Cabinet Whiskey (extra).

Conditions—Tous les articles vendus seront, après adjudication, aux risques et périls de l'acquéreur, et payables comptant au moment de la vente. 31 oct

Vente sans réserve de deux propriétés de valeur formant l'encoignure des rues d'Orléans et Prieur et St Pierre et Prieur

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salles de vente No 34 rue Bienville.

SAMEDI, 3 novembre 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, sans réserve aucune.

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Prieur, St Pierre et Johnson, mesurant 31 pieds 1 ligne de face à la rue St Pierre sur 100 pieds [illegible]

2o. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]

Ces deux propriétés sont en parfait état et nouvellement réparées et n'ont par conséquent besoin d'aucune réparation.

Termes et conditions—Pour la propriété décrite au premier lieu, $1000 piastres comptant et la balance au crédit de un et deux ans [illegible]

Actes de vente par-devant O. De Armas, notaire, aux frais [illegible] 31 oct

PAR WALTON & DESLONDE

Actions.—Vente péremptoire.

PAR J. B WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, Encanteur

Bureau No 47, rue Carondelet

SAMEDI, 10 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable E. [illegible] de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire James O. Nixon contre ses créanciers [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

NATHAN STEPHENS vs la Dame CLARISSE DE CHAUX et son époux. (Clarisse Verneuil, épouse d'Adolphe Déchaux.)

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS

Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible]

HARRY T. HAYS.

Shérif de la paroisse d'Orléans

31 oct—1, 8, 12, 17 nov

Succession de feu Henry Myers, décédé.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

HARRY T HAYS, Shérif

de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu AUGUSTE LESPARRE, décédé.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 27,125—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 d'octobre 1866 [illegible]

Un lot de meubles et effets suivant divers tarif.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

21 oct—25, 30, 31 et 7 nov

Succession de feu R. V. MONTAGUE, décédé.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 27,1[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 de septembre 1866 [illegible]

$7,998.81 Richmond le 5 janvier 1861.

[illegible]

R. B. CUNINGHAM

Paraphe Ne Varietur, Richmond, le 5 de janvier 1861, L. M. Boyce, Recorder.

—Conditions—

[illegible]

HARRY T HAYS, Shérif

30 oct—5, 9, 14, 18 nov de la Paroisse d'Orléans.

PAYNE & HARRISON vs la dame JOANNA MC MANUS, exécutrice

COUR DU CINQUIÈME DISTRICT JUDICIAIRE (Paroisse d'Est Feliciana. No 690)—En vertu d'un ordre de saisie et vente [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS Shérif

30 oct—8, 15, 24 nov de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de ANDREW JACKSON LOY. No 27,[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Margaretta Loy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Andrew Jackson Loy, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

A. J. VILLERE

31 oct—7 nov Député Greffier

AVIS.

LES créanciers de la succession de M. François PENOT sont notifiés de se présenter à M. O. Drouet, avocat de la succession, bureau Passage de la Bourse, [illegible]

29 oct—29, 30, 31 JNO. O. LOZE, Curateur.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande vente, sans réserve, de Marchandises sèches étrangères et du pays, Notions, Lingerie, &c., &c.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. B. ZEUSNECKER, encanteur

Bureau, rue de Chartres. No 38

IL sera vendu mercredi, 31 octobre, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres:

[illegible]

Et une grande facture de [illegible]

—Egalement à l'heure [illegible]—

[illegible]

Conditions, à la vente. 31 oct

Vente Spéciale.

Grande vente sans réserve de

500 lots Habillements de saison, fins et assortis,

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

300 do Chapeaux assortis, pluche, castnur et feutre,

—Et—

250 lots de Lingerie, Sans réserve.

PAR HOFFMAN & MARKS,

Bureau, rue de Chartres, No 38

JEUDI prochain, 1er novembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres:

[illegible]

Conditions à la vente. 31 oct

Grande vente de

300 cartons de Rubans et Ceintures français, fins, unis et de fantaisie.

PAR HOFFMAN & MARKS,

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT,

—SANS RÉSERVE

290 caisses bottes, souliers et chapeaux

—AUSSI—

120 lots habillements d'hiver, chemises en mérinos, couvertures, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

[illegible]

PAR E. ROGER & CO.

Vente par catalogue de bottes, souliers et brodequins.

Par E. ROGER & CO

[illegible]

PAR J. L. LARESCHE & CO.

Vente sans réserve

PAR JOHN L. LARESCHE & Co.

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

AVIS D'ENCAN

JOHN C. BLOHM, encanteur

VENDRA

Dans sa salle d'encan, au No 22 de la rue Bienville, JEUDI, 1er novembre, à 10 heures précises du matin

VENTE RÉGULIÈRE DE MARCHANDISES SÈCHES

Vente spéciale de 150 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible]

200 lots d'habillements extra-fins [illegible]

150 lots de notions.

200 cartons fleurs artificielles.

100 [illegible] rubans des derniers genres.

PAR O. VALETON.

Privilége d'une des tables Nos 127, 128, 129, 130, 131, 132 du marché [illegible] chentelle etc au marché Tremé

PAR O. VALETON, Encanteur,

Bureau, rue Tchoupitoulas, coin Natchez

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

1500 sacs Sel de Liverpool

PAR D. E. MORPHY encanteur

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR CHARLES E. FORTIER

Résidence de valeur, Nos 212 et 214, rue Bourbon, et No 211, Esplanade

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur,

No 27 Passage de la Bourse.

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Succession de Ignacio Entre Canales, No. 27,277.

Vente du contenu d'une Grocerie bien fournie de Marchandises, Meubles, Argenterie, et Montre et Chaîne en or.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur

Bureau: 11 Passage de la Bourse.

VENDREDI 2 novembre 1866 à 10 heures du matin à l'encoignure des rues St Pierre et Bourgogne [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 22 oct—25, 27, 31—2 nov

Maison à vendre.

POUR CAUSE DE DÉPART.

A vendre, à Carrollton, une [illegible] boulangerie.

Pour plus amples informations s'adresser à

CONVERCE POINCY,

3oct—1m 31, rue Tchoupitoulas

Leçons de piano.

M. H. DELCROIX [illegible]

Moulin à Coton de J. H. H. Hedges

RUE TCHOUPITOULAS, No. 381.

DES [illegible]

Chas. Hemard.

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER NO. 194,

NOUVELLE-ORLÉANS

Il fait des avances libérales sur les consignations.

7oct—6m

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines, Couvertures, Satinets, Bonneterie, Indiennes, Draps et Casimir, Rubans de fantaisie, genres de Paris.

PAR VINCENT & CO.,

W. P. VINCENT, encanteur

IL sera vendu JEUDI 1er novembre, à 10 heures, dans notre salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—

[illegible] 31 oct

VENTE SANS RESERVE,

Par Catalogue

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Marchandises Anglaises et Etrangères, Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

PAR VINCENT & CO.

Wm. P. Vincent, encanteur.

IL sera vendu, MARDI, 6 NOVEMBRE, à 10 heures dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres

Sept Cents Colis et Lots Marchandises Anglaises et Etrangères,

Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

Les catalogues seront faits la veille du jour fixé pour la vente et les marchandises pourront alors être examinées.

—Conditions—

Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR A. FEIBER.

Marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers, chapeaux, coutellerie, &c., à l'encan

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, encanteur

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO.

GRANDE VENTE PÉREMPTOIRE

de Chevaux, Mulets, Buggies, Harnais, &c à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Meubles....Meubles....Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan.

Par MONTGOMERY & BRO.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ

Vaches laitières et Meubles.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

Maison en Briques rue de l'Esplanade No 39

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Jolie maison en briques rue Ste Anne, Nos 275 et 277.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau: Bienville et Passage de la Bourse

[illegible]

VENTE DE SYNDIC.

Vente importante de propriétés de valeur et améliorées dans le Deuxième District de cette ville.

Bellocq, Noblom & Co. vs. Leurs Créanciers.

PAR S GUINAULT, Encanteur.

ET

FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Salle de vente No 34 rue Bienville.

[illegible]

A VENDRE.

[illegible]

FRANÇOIS COURBOULEAU

SUCRE.

MESSIEURS les habitants qui désireraient faire leur sucre avec le gaz acide sulfureux peuvent voir un appareil fonctionner tous les jours, de huit à trois heures, en s'adressant à la manufacture d'Eau de Seltz, rue des Remparts No 69, entre Dumaine et St Philippe.

20 sept—3m Jn. COMMUNY.

PAR G. DE FERIET

Charles E. Benton contre ses Créanciers, No 17,760.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale, No 42

MERCREDI [illegible]

[illegible]

Vente pour opérer un partage.

TERRAINS de très grand prix, à Duverge Bourg, en face de la ville de la Nlle-Orléans et au centre même de la florissante ville d'Alger.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale, No 42

SAMEDI 3 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, sera vendu à l'enchère publique

[illegible]

TOURNÉ ET NEUBERGER

Steamboat MARY E. GRAY—à l'encan

PAR TOURNÉ & NEUBERGER

30 rue Carondelet

SAMEDI 3 novembre [illegible] steamer MARY [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Contenu d'une pension de premier ordre, de la rue de la Douane. Vente à l'encan

PAR GARDNER SMITH, YEISER & Co

GARDNER SMITH, encanteur

[illegible]

Beaux meubles en acajou et en noyer. Vente à l'encan, dans le Troisième District

PAR GARDNER SMITH, YEISER & Co

GARDNER SMITH, encanteur

Bureau 70 rue du Camp

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Deux terrains de choix, rue Mandeville, près de l'église de l'Annonciation.

PAR C. E. GIRARDEY & CO,

Bureau, No 17 Place de la Bourse

[illegible]

SUCCESSION DE CHAS. GÉNOIS

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. 27,214.

Par C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Succession d'Anson Peck, No 27,[illegible] du docket de la Deuxième Cour de District.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

Bureau, rue Gravier, No 52

[illegible]

Meubles en acajou, en bois de rose et noyer, à l'encan pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue Gravier, No 52

[illegible]

PAR E. M. JACOBS.

Terrain amélioré et de prix, dans le Troisième District.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

Bureau, Passage de la Bourse, No 56

[illegible]

Vente de Propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique JEUDI, [illegible] novembre [illegible]

E. J. STRANG

Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

Nlle-Orléans, Lne, 25 octobre 1866.

Vente par le Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mardi, [illegible]

[illegible]

Par ordre du Colonel C. G. Sawtelle, Quartier Maître en chef du Dépt. de Golfe.

E. J. STRANG

Brevet Lt Col et A. Q. M.

Avis

Aux Porteurs de Bons de première hypothèque de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS est donné par la Compagnie, sur demande adressée au trésorier au No [illegible] de la rue Carondelet [illegible]

G. T. BEAUREGARD, Président

Nlle-Orléans, [illegible] octobre 1866.

Mme Thierry,

No 394, Chemin du Bayou, près Derbigny

Invite ses pratiques et le public en général à visiter ses jardins. On y trouve les plus belles plantes [illegible]

[illegible] 29 oct—1m